

l'Union soviétique aient été considérables pendant la première moitié de 1964, les expéditions en vertu du second contrat important ont commencé tard dans le troisième trimestre de 1965.

La statistique des importations indique une forte demande au Canada de produits chimiques ouvrés, de métaux et produits métalliques, de machines, et de matériel de transport, de communications et autres (laboratoire et ordinateurs).

**Le secteur public.**—Le revenu global de tous les gouvernements (à l'exclusion des transferts intergouvernementaux) s'est élevé à 16,373 millions de dollars, soit une augmentation de 1,676 millions (11.5 p. 100) au regard du revenu global de 14,697 millions en 1964. Les dépenses globales ont augmenté de façon moins marquée, soit de 9.5 p. 100 par rapport au total de 1964, et atteint 16,127 millions, ce qui a donné lieu à un excédent de 246 millions (d'après les comptes nationaux), comparativement à un déficit minime de 21 millions enregistré en 1964. L'amélioration de la situation générale s'est produite entièrement à l'échelon fédéral; comme l'augmentation des revenus a été supérieure à celle des dépenses, l'excédent s'est établi à 568 millions contre 296 millions en 1964, soit le deuxième excédent consécutif au palier fédéral. Le déficit des provinces aux niveaux provincial et municipal (322 millions) n'a guère changé au regard de 1964.

L'accroissement soutenu de l'activité économique s'est traduit par des gains de tous les éléments du revenu des gouvernements. Les hausses les plus importantes ont été celles des impôts indirects et des impôts personnels directs.

Le revenu provenant des impôts indirects a augmenté de 12 p. 100, l'échelon fédéral et l'échelon provincial-municipal se partageant la hausse absolue à peu près également. Au niveau fédéral, la taxe d'accise dont l'augmentation a été de 19 p. 100 comparativement à 14 p. 100 au chapitre de toutes les taxes indirectes fédérales a répondu pour la majeure partie du gain; cette augmentation a découlé en partie du dernier stade de l'imposition d'une taxe d'accise plus élevée sur le matériel de production et les matériaux de construction. Les revenus provinciaux provenant de la taxe sur l'essence et de la taxe de vente ont augmenté respectivement, de 11 et de 16 p. 100 en partie à cause d'une certaine augmentation des taux. A l'échelon municipal, la hausse a été produite en majeure partie par l'augmentation du taux et de la base des taxes foncières. Les impôts directs sur les particuliers et les sociétés ont atteint 6,076 millions de dollars, ce qui est une augmentation de 12 p. 100 au regard de 1964. En raison de l'amélioration soutenue de l'emploi et de l'accroissement des revenus, les recettes totales que les gouvernements fédéral et provinciaux ont tirées de l'impôt sur le revenu des particuliers se sont accrues de 13.5 p. 100 au regard de 1964, et cela en dépit de la réduction d'à peu près 10 p. 100 des taux de l'impôt fédéral sur le revenu des particuliers à partir du 1<sup>er</sup> juillet 1965. La part provinciale de l'impôt sur le revenu des particuliers s'est accrue sensiblement au cours de l'année, en raison de l'abattement plus élevé prévu dans la loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces.

Les dépenses globales de tous les gouvernements (exclusion faite des transferts intergouvernementaux) ont augmenté d'à peu près 10 p. 100 ou de 1,400 millions de dollars en 1965, dont la plus grande partie au palier provincial-municipal. Les dépenses en biens et services, qui ont progressé de 11 p. 100, ont été renforcées par une augmentation de 29 p. 100 ou 533 millions en investissements; les quatre cinquièmes de cette augmentation se sont produits à l'échelon provincial-municipal. Les dépenses en biens et services des provinces et des municipalités ont enregistré une augmentation prononcée d'à peu près 13 p. 100 et celles du gouvernement fédéral au même chapitre, de plus de 7 p. 100, par suite d'un accroissement de presque 14 p. 100 en biens et services à des fins autres que la défense et d'une réduction de 1 p. 100 en biens et services de défense. Les paiements de transfert à des particuliers (sans l'intérêt de la dette publique) ont augmenté de 9 p. 100. Le gouvernement fédéral a enregistré une augmentation de 3 p. 100 mais, au niveau provincial-municipal, l'augmentation a été de 15 p. 100; cette dernière a résulté de subventions plus considérables aux hôpitaux et aux institutions d'enseignement.